



**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE LA MOSELLE**

16, rue de l'Hôtel de Ville - B.P. 50229
57952 MONTIGNY LES METZ CEDEX
Tél : 03-87-65-27-06 - Internet : www.cdg57.fr

Service Concours
Pascale HALM

Arrêté du 12 Février 2020 portant ouverture en 2020 du concours externe d'Assistant socio-éducatif

Par arrêté du président du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Moselle en date du 12 février 2020, un concours externe pour l'accès au grade des Assistants socio-éducatifs pour la spécialité « Assistant de service social » est ouvert au titre de l'année 2020, pour les collectivités et établissements affiliés et non affiliés des départements des Ardennes, de l'Aube, de la Côte d'Or, du Doubs, du Jura, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Meurthe et Moselle, de la Meuse, de la Moselle, de la Nièvre, du Bas-Rhin, du Haut Rhin, de la Haute-Saône, de la Saône et Loire, des Vosges, de l'Yonne et du Territoire de Belfort ;

L'épreuve unique d'admission se déroulera à partir du **1^{er} Octobre 2020** au centre de gestion de la Moselle, Rue de l'Hôtel de Ville -57950 Montigny les Metz.

Le centre de gestion de la Moselle se réserve la possibilité, au regard des éventuelles contraintes matérielles d'organisation et des inscriptions effectives de prévoir d'autres centres d'examens.

Les candidats doivent s'inscrire en priorité par voie électronique sur le site internet du centre de gestion de la Moselle (www.cdg57.fr) dans les délais impartis. Ou, à défaut, auprès du service concours du centre de gestion de la Moselle, soit durant les horaires d'ouverture au public, soit par courrier (le cachet de la poste ou d'un autre prestataire faisant foi) en adressant une demande écrite à l'adresse suivante : centre de gestion de la Moselle 16 rue de l'Hôtel de Ville, BP 50229, 57952 Montigny les Metz cedex.

Toute inscription ne sera effective qu'à réception par le centre de gestion de la Moselle, pendant la période de dépôt, du dossier généré et imprimé à l'issue de la préinscription, complété, signé et accompagné des pièces justificatives demandées (cachet de la Poste faisant foi).

Ces préinscriptions seront possibles **du 14 avril 2020 au 20 mai 2020** sur le site Internet www.cdg57.fr. Il appartient au candidat de retourner le dossier accompagné des pièces justificatives uniquement au centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Moselle – 16 rue de l'Hôtel de Ville – BP 50229 – 57952 Montigny les Metz Cedex.

La date limite de dépôt ou d'expédition des dossiers par les candidats est fixée **au 28 mai 2020**, le cachet de la Poste faisant foi.

Toute reproduction, modification, photocopie ou copie manuscrite, de tout ou partie du dossier d'inscription sera considérée comme non conforme et rejetée. Les copies d'écran ou leur impression ne sont pas acceptées.

Tout dossier incomplet ou incorrectement rempli ne pourra être pris en considération.

Tout dossier arrivé après la date de clôture des inscriptions du fait d'un affranchissement insuffisant ou d'une adresse mal libellé ne pourra être accepté.

95 postes sont mis au concours, au titre de l'année 2020.

Tous renseignements complémentaires, et en particulier les conditions de candidature, pourront être communiqués sur simple demande écrite adressée au président du centre de gestion de la Moselle, et sur le site internet : www.cdg57.fr.

Le Président
-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet arrêté.
-informe que le présent arrêté peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un
délai de deux mois à compter de la présente publication.

Transmis le **13 FEV. 2020**

Fait à MONTIGNY-LES-METZ
Le 12 Février 2020
Le Président

Jean KARMANN
Maire de ROULING

